#### SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

## OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Juin 2024



















## Statistiques nationales

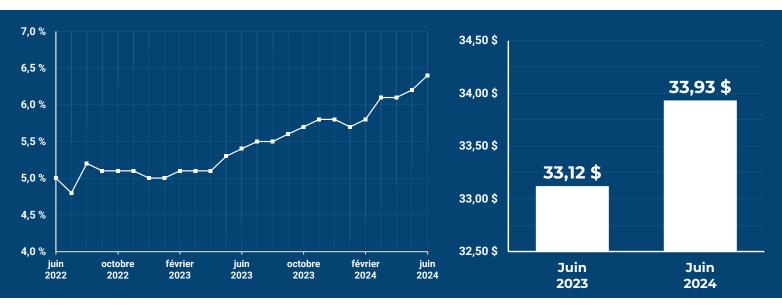
Le mois de juin a mis davantage en évidence la faiblesse systémique du marché canadien du travail, alors que la croissance de l'emploi s'est arrêtée (-1 400; 0,0 %) et que le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 6,4 %. Si l'on exclut la période de la pandémie de COVID-19, de mars 2020 à janvier 2022, il s'agit du taux de chômage le plus élevé observé depuis octobre 2017. Comme un afflux de 99 000 personnes en âge de travailler est arrivé sur le marché canadien du travail le mois dernier, il a fallu des dizaines de milliers de nouveaux emplois pour maintenir le taux de chômage à son niveau actuel.

La concurrence féroce pour un marché de l'emploi en baisse a amené des chercheurs d'emploi à se retirer complètement de la population active. En conséquence, le taux de participation a chuté à 65,3 %, bien en dessous du niveau de juin 2023, et légèrement inférieur à la moyenne pour la période allant de 2018 à 2022, laquelle englobe les mois de pandémie. La croissance des salaires est demeurée vigoureuse, s'établissant à 5,4 % en glissement annuel, bien que les salaires horaires aient légèrement baissé cette année depuis le mois d'avril.

	Moyenne sur 5 ans juin 2018 à juin 2022	Juin 2023	Mai 2024	Juin 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	18 768 920	20 173 000	20 517 800	20 516 400	343 400	-1 400
					1,7 %	0,0 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	7,3	5,4	6,2	6,4	1,0	0,2
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,4	65,7	65,4	65,3	-0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%)4	30,4	29,9	30,0	30,2	0,3	0,2
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	29,61 \$	33,12 \$	34,94 \$	34,91 \$	5,4 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	34,21 \$	33,12\$	34,16\$	33,93 \$	2,5 %	-0,7 %

#### Taux de chômage

#### Salaire horaire moyen réel



## Indicateurs nationaux de précarité

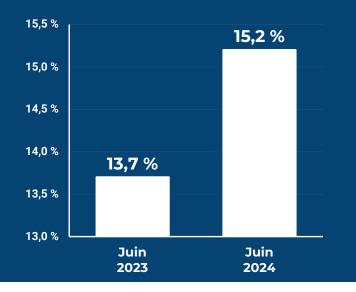
Les indicateurs de précarité d'Unifor révèlent une aggravation des conditions du marché du travail dans la plupart des secteurs. Les mesures du sous-emploi sont considérablement plus élevées depuis iuin 2023, notamment le taux de travail à temps partiel involontaire (+0,8 %) et le taux de sousemploi (+1,5 %), ce qui semble indiquer qu'il était de plus en plus difficile de décrocher un emploi à temps plein. Un aspect particulièrement alarmant du récent ralentissement de

	Juin 2023	Mai 2024	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	17,1	18,4	17,8	0,7	-0,6
Emplois à temps partiel involontaire (%)8	43,7	42,8	44,5	0,8	1,7
Taux de sous-utilisation (%)9	7,1	8,5	8,3	1,2	-0,2
Taux de sous-emploi (%)¹º	13,7	15,1	15,2	1,5	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%)11	5,7	5,5	5,8	0,1	0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%)12	12,6	12,2	12,9	0,3	0,7
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,4	3,3	0,1	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,5	6,4	6,6	0,1	0,2
Saisonnier (%)	3,0	2,5	2,9	-0,1	0,4
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	18,7	22,4	19,1	0,4	-3,3
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,26 \$	4,78 \$	4,55\$	6,7 %	-4,7 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	882,8	1 001,4	1 008,6	14,3 %	0,7 %

la croissance de l'emploi est qu'il a eu une incidence disproportionnée sur les Canadiennes et Canadiens racialisés. Si le taux de chômage des minorités invisibles a connu une légère tendance à la hausse, atteignant 5,2% en juin, il se situe quand même encore en dessous du taux atteint en mars 2022. En revanche, le taux de chômage des minorités visibles a monté en flèche pour s'établir à 8,6 % en mai et en juin (voir le tableau cidessous); l'écart entre les taux de chômage de ces deux minorités a presque triplé depuis avril 2023.

#### Taux de sous-emploi

## Taux de chômage par minorité visible





## Statistiques régionales

Bien qu'il n'y ai eu aucune variation de l'emploi à l'échelle nationale, les données sur le marché du travail de juin mettent en lumière des tendances régionales divergentes. Certes, le nombre d'emplois a augmenté de 10 000 en Ontario, pour une augmentation minime de 0,1 %, mais la croissance de l'emploi a été proportionnellement plus importante au Canada atlantique (+4 500; +0,4 %) et dans la région des Prairies (+11 600; +0,3 %).

Des données de plus en plus nombreuses montrent que les travailleuses et travailleurs des côtes Est et Ouest du pays ont mieux traversé le récent ralentissement de l'emploi. Le taux de chômage dans la région de l'Atlantique (7,6 %) a augmenté de seulement 0,6 point de pourcentage depuis juin 2023 tandis que celui de la Colombie-Britannique (5,2 %) baissait de 0,4 point de pourcentage sur la même période. Le taux de participation dans la région de l'Atlantique a connu une croissance extraordinaire, augmentant depuis juin d'un point de pourcentage complet pour atteindre 61,3 %, mais il est quand même encore inférieur aux autres régions.

Le mois dernier, les pertes d'emploi se sont concentrées au Québec (-17 700; -0,4 %) et en Colombie-Britannique (-9 700; -0,3 %). Le taux de chômage du Québec a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 5,6 %, ce qui le situe encore au deuxième rang des taux les moins élevés au pays. Malgré un gain d'emplois minime en juin, le taux de chômage de l'Ontario a lui aussi augmenté, atteignant 7,0 % (+0,3 %), ce qui indique qu'un plus grand nombre de personnes étaient à la recherche d'un emploi.



## Statistiques régionales continués

#### Atlantique

	Juin 2023	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 201 700	1 250 000	48 300	4 500
			4,0 %	0,4 %
Taux de chômage (%)	7,0	7,6	0,5	0,1
Taux de participation (%)	60,3	61,3	1,0	0,1
Taux de syndicalisation (%)	31,4	31,9	0,5	-0,1
Salaire horaire moyen	28,81 \$	30,69 \$	6,5 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	28,81 \$	29,83 \$	3,5 %	-0,5 %



#### Québec

	Juin 2023	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 498 200	4 514 600	16 400	-17 700
			0,4 %	-0,4 %
Taux de chômage (%)	4,4	5,7	1,3	0,6
Taux de participation (%)	64,9	64,5	-0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	38,7	39,1	0,4	0,2
Salaire horaire moyen	32,17 \$	33,76 \$	4,9 %	-0,5 %
Salaire horaire moyen réel	32,17 \$	32,82 \$	2,0 %	-1,0 %



#### Ontario

	Juin 2023	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 951 300	8 054 800	103 500	9 800
			1,3 %	0,1 %
Taux de chômage (%)	5,7	7,0	1,4	0,3
Taux de participation (%)	65,9	65,3	-0,6	0,1
Taux de syndicalisation (%)	25,7	26,3	0,6	0,6
Salaire horaire moyen	34,02 \$	35,87 \$	5,4 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	34,02 \$	34,87 \$	2,5 %	-0,1 %



## Statistiques régionales continués

#### **Prairies**

	Juin 2023	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 743 300	3 843 400	100 100	11 600
			2,7 %	0,3 %
Taux de chômage (%)	5,3	6,5	1,2	0,0
Taux de participation (%)	68,7	68,5	-0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,7	27,0	-0,7	0,0
Salaire horaire moyen	33,08 \$	34,50 \$	4,3 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	33,08 \$	33,54 \$	1,4 %	-0,9 %



#### Colombie-Britannique

	Juin 2023	Juin 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 778 200	2 853 600	75 400	-9 700
			2,7 %	-0,3 %
Taux de chômage (%)	5,6	5,2	-0,4	-0,4
Taux de participation (%)	65,2	64,6	-0,6	0,7
Taux de syndicalisation (%)	29,5	30,3	0,8	-0,2
Salaire horaire moyen	34,21 \$	35,54 \$	3,9 %	-3,7 %
Salaire horaire moyen réel	34,21 \$	34,54 \$	1,0 %	-4,2 %





## Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Juin 2023	Juin 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,60 \$	23,42 \$	-0,8 %	-2,1 %
Foresterie	32,06 \$	34,06 \$	6,2 %	3,2 %
Mines, pétrole et gaz	49,11 \$	53,58 \$	9,1 %	5,7 %
Services publics	48,65\$	53,35 \$	9,7 %	6,2 %
Construction	34,49 \$	35,97 \$	4,3 %	1,4 %
Fabrication de biens durables	33,67 \$	35,28 \$	4,8 %	1,8 %
Fabrication de biens non durables	31,36 \$	32,61 \$	4,0 %	1,1 %
Commerce de gros	34,74 \$	36,04\$	3,8 %	0,9 %
Commerce de détail	23,16 \$	24,35\$	5,2 %	2,2 %
Transport et entreposage	31,85\$	33,19 \$	4,2 %	1,3 %
Finances et assurances	42,34 \$	44,76 \$	5,7 %	2,7 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	34,77 \$	35,89 \$	3,2 %	0,3 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,19\$	46,88\$	8,5 %	5,2 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,83 \$	26,27 \$	1,7 %	-1,1 %
Services éducatifs	38,07 \$	40,12 \$	5,4 %	2,4 %
Soins de santé et assistance sociale	31,68 \$	33,38 \$	5,4 %	2,4 %
Information, culture et loisirs	31,28 \$	31,48 \$	0,6 %	-2,2 %
Hébergement et services de restauration	19,56\$	20,55\$	5,1 %	2,1 %
Autres services	28,34 \$	29,79 \$	5,1 %	2,1 %
Administration publique	42,24 \$	44,28 \$	4,8 %	1,9 %

Les résultats relatifs aux salaires horaires moyens pour le mois de juin montrent une croissance vigoureuse dans presque tous les secteurs d'activité et se concrétisent par des augmentations du salaire réel pour la majorité des travailleuses et travailleurs. La branche d'activité de l'information, de la culture et des loisirs est encore à la traîne à cet égard, affichant une augmentation des salaires moyens de seulement 0,6 % au cours de la dernière année, ce qui équivaut à une perte du salaire réel de 2,2 %.

L'information, la culture et les loisirs constituent également l'une des quelques branches d'activité du secteur des services à avoir observé des pertes d'emploi au cours de la dernière année, alors que le nombre total de ses emplois diminuait de 11 000 en juin (-1,3 %) et de 24 000 (2,8 %) au cours de la dernière année. Le commerce de gros et de détail est la seule autre branche d'activité du secteur des services à avoir connu un déclin de l'emploi depuis juin 2023 (-82 200; -2,8 %).

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mai à juin 2024

12 60			SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS
12 300			Agriculture
3 000			Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
00	-3 000		Services publics
	-3 800		Construction
4 200			Fabrication
		-14 100	SECTEUR DES SERVICES
		-10 300	Commerce de gros et de détail
		-11 700	Transport et entreposage
3 800			Finance, assurances, services immobiliers et de location
		-10 000	Services professionnels, scientifiques et techniques
-1 400	-1 400		Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens
8 000			Services d'enseignement
2 600			Soins de santé et assistance sociale
		-11 000	Information, culture et loisirs
			Services d'hébergement et de restauration
7 500			Autres services (sauf les administrations publiques)
		-8 800	Administrations publiques







### **NOTES**

- 1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
- 2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
- 3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
- 4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
- 5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
- 6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
- 7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
- 8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitaient un emploi à temps plein.
- 9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
- 10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
- 11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
- 12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
- 13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
- 14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
- 15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





www.unifor.org